

A Damgan, la villa Sainte-Anne fait polémique

La ville veut faire de cette ancienne villa pour colonie de vacances un hôtel-restaurant et une résidence de tourisme. Mais le projet, et la manière dont il est mené, ne plaisent pas à tout le monde.

C'est une villa à laquelle les habitants de Damgan sont attachés. Située le long de la grande plage de Damgan, la bâtisse a accueilli pendant des années des colonies de vacances. En 2009, la commune a acheté la villa à la Compagnie des filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul pour 710 000 €.

Aujourd'hui, elle compte la revendre, avec terrain, pour 1 950 000 € et la réhabiliter en hôtel-restaurant de dix chambres, 100 couverts, avec piscine. Une résidence de tourisme de 85 appartements y serait accolée (lire ci-après). Le projet n'est pas encore abouti : « **le dossier est en cours d'instruction auprès de la commission des sites** », indique le maire, Alain Daniel. C'est elle, qui autorisera ou non la construction de la résidence.

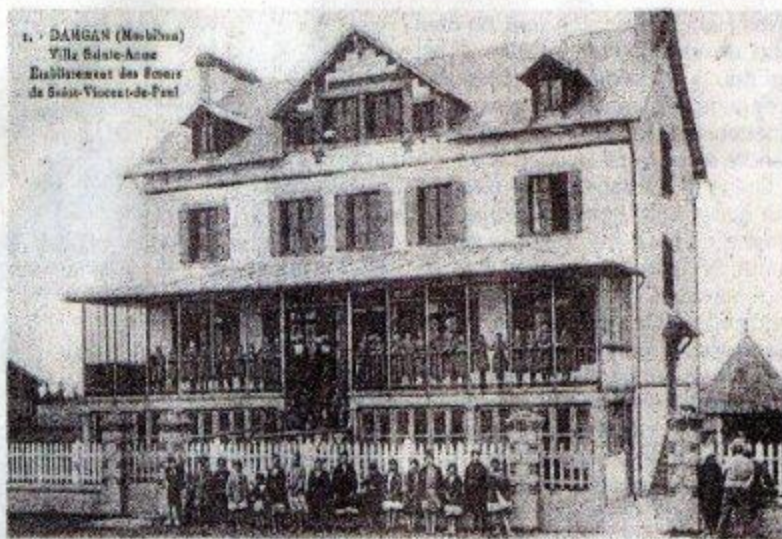
Délibérations contestées

Mais le projet, et la manière dont il est mené ne plaisent pas à tout le monde. Au point de vouloir le faire annuler. Un riverain, Claude Le Monnier, a attaqué trois délibérations de conseils municipaux devant le tribunal administratif de Rennes dans ce but.

« **Je ne suis pas contre tout projet, mais contre celui-ci** », précise-t-il. « **Il va défigurer le site, le prix de cession est bradé. Il n'a pas été fait appel à la concurrence et nous n'avons pas pu comparer les deux projets qui ont été présentés au maire** », poursuit le riverain. L'un a été présenté par le groupe Interconstruction Ouest et l'autre par François Paoletti. C'est ce projet, élaboré par le cabinet d'architectes parisiens Axe, qu'a retenue la commune.

Craintes

Seulement, Claude Le Monnier et



Les Damganais sont très attachés à la villa Sainte-Anne, située le long de la grande plage de la ville.

l'opposition municipale, soutenue par l'association Damgan autrement, s'interrogent sur « **la capacité financière de François Paoletti à mener cette opération** », souligne le président de l'association, Jean-Marie Labesse.

Une raison à cette inquiétude :

Si le projet porté par François Paoletti obtient l'accord de la commission des sites, la villa Sainte-Anne, à Damgan, sera réhabilitée et transformée en hôtel-restaurant. « **Le bâtiment sera conservé** », affirme le monteur de l'opération. Elle deviendra un hôtel de dix chambres et un restaurant de 100 couverts avec terrasse de 68 places, piscine et un spa « **ouvert à tous** ».

À côté, une résidence de 85 appartements avec parkings et locaux

« **Une société située en Guadeloupe, appartenant à cette personne, fait l'objet d'une liquidation judiciaire depuis 2005** », indiquent les opposants. Pour eux, ce projet « **est un prétexte à une opération immobilière** », résume Jean-Marie Labesse. « **On a toujours voulu savoir quel**

pour des commerces sera construite. « **C'est un produit d'appel quatre étoiles, pour des familles en recherche de tranquillité, aimant les balades le long de la plage** », note François Paoletti. Les bâtiments « **seront aux normes écologiques de 2015 et nous comptons obtenir plusieurs labels** ».

Le groupe Odalys Vacances, déjà présent dans le Morbihan à Erdevén et à Guidel dès l'été prochain, se dit

était le projet exact, ainsi que son cahier des charges », précise-t-il.

«Développer» Damgan

L'avenir de la villa Sainte-Anne semble flou pour beaucoup. Pourtant, « **mon but est de mettre en place un projet immobilier écologique, créateur d'emplois directs (entre 25 et 30) et indirects, et facteur de développement de la ville** », indique François Paoletti.

Le « **mandataire, venu nous présenter le projet, sans qu'il y ait pour l'heure, de protocole signé** », souligne le maire, Alain Daniel, tient à rassurer les sceptiques. « **Je suis le monteur de l'opération. Mon travail est de réunir des compétences pour développer ce type de projets immobiliers** », explique François Paoletti.

« **Mon rôle s'arrêtera lorsque la commission des sites aura donné son avis** ». S'il est favorable, le projet pourra se concrétiser, et « **sera présenté au conseil municipal** », indique Alain Daniel.

Christine BAUCHEREL.

Le groupe Odalys « intéressé » par Damgan

« **intéressé par le dossier, mais rien n'est signé** ».

Le numéro deux du marché de l'hébergement touristique en France poursuit actuellement son développement en Bretagne, où il privilégie « **les stations familiales** ». Si la villa Sainte-Anne, à Damgan se fait, avec Odalys, elle entrerait dans la catégorie « **résidences de prestige** » du groupe.